

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 18 août 2020, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

MME Isabelle Giasson directrice générale et secrétaire-trésorière

ET

MM. Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout
Serge Deschênes représentant de Pointe-aux-Outardes
Yoland Émond président et représentant de Chute-aux-Outardes
Steeve Grenier représentant de Franquelin
Joseph Imbeault représentant de Ragueneau
Normand Morin représentant de Pointe-Lebel

Sont présents par téléconférence :

Étienne Baillargeon représentant de Baie-Trinité
Yves Montigny représentant de Baie-Comeau

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2020 et du
procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2020

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption des listes de comptes à payer n° 2020-06 et n° 2020-07 de la
Régie ainsi que n° 2020-06 et n° 2020-07 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption des comptes à payer de la carte Mastercard de juin et juillet 2020
- 2.3 États des revenus et des dépenses aux 30 juin et 31 juillet 2020
- 2.4 Avis de motion – Règlement de tarification pour l'année 2021
- 2.5 Autorisation de procéder à l'achat d'équipements John Deere

LET

- 2.6 Décompte progressif n° 7 – Aménagement du recouvrement temporaire
de la sous-cellule 3B et construction de la cellule 4

3.0 Informations

- 3.1 Bilan collecte des encombrants 2020

4.0 Correspondance

- 4.1 MMQ – Autorisation d'inspection et d'émission de rapports et de certificats
- 4.2 Valoris – Admissibilité aux programmes gouvernementaux d'aide financière
– Traitement des eaux de lixiviation et autres travaux majeurs
- 4.3 CNESST – Obligation d'évaluer le maintien de l'équité salariale
- 4.4 Transformation des Métaux du Nord inc. – Chemin de contournement de
Ragueneau

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 15 septembre 2020

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 15 septembre 2020

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h 05.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-67

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-68

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2020 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2020

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire, tenue à huis clos, du 16 juin 2020 ainsi que du procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue à huis clos, du 6 juillet 2020;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture des procès-verbaux.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire, tenue à huis clos du 16 juin 2020 ainsi que du procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue à huis clos, du 6 juillet 2020, tels que rédigés et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à les signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2020-69

2.1 Adoption des listes de comptes à payer n° 2020-06 et n° 2020-07 de la Régie ainsi que n° 2020-06 et n° 2020-07 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter les listes de comptes à payer n° 2020-06 de la Régie d'une somme de **411 628,97 \$** et n° 2020-06 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **2 780,45 \$ pour un total de 414 409,42 \$** et n° 2020-07 de la Régie d'une somme de **417 071,26 \$** et n° 2020-07 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **2 849,73 \$ pour un total de 419 920,99 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-70

2.2 Adoption des comptes à payer de la carte MasterCard de la Régie de juin et juillet 2020

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter les comptes à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de 1 506,10 \$ pour juin 2020 et d'une somme totale de 220,62 \$ pour juillet 2020, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-71

2.3 État des revenus et des dépenses aux 30 juin et 31 juillet 2020

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'adopter les états des revenus et des dépenses aux 30 juin et 31 juillet 2020 tels que présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-72

2.4 Avis de motion – Règlement de tarification pour l'année 2021

Il est, par la présente, donné avis de motion par le représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement de tarification pour l'année 2021.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-73

2.5 Autorisation de procéder à l'achat d'équipements John Deere

Attendu que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan a procédé à l'achat d'un tracteur agricole de marque John Deere, à l'entreprise Le Groupe JLD-Laguë – St-Anaclet afin de procéder au chargement de matières recyclables à l'intérieur des semi-remorques;

Attendu que les équipements supplémentaires n'étaient pas inclus à l'intérieur de l'appel d'offres sur invitation n° 2020-05;

Attendu qu'après analyse des besoins opérationnels de la Régie, les équipements suivants sont requis :

- Souffleur (Normand N82-270H) et lame à neige (Horst SP2500) pour les besoins de déneigement de l'établissement;
- Fourche à palettes (Frontier AP12 F) pour les diverses manœuvres de manutention de l'écocentre, du magasin de réemploi et du centre de transfert;
- Gratte à résidus pour la compaction des matières recyclables à l'intérieur des semi-remorques;

Attendu que les sommes liées à l'achat d'équipements servant au traitement de la matière recyclable seront déclarées au programme de compensation;

Attendu que la différence sera puisée à même le budget de la Régie.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder à l'achat des équipements énumérés précédemment, selon l'offre de prix reçue au montant de 13 000 \$, plus les taxes applicables, incluant le transport, auprès de l'entreprise Le Groupe JLD-Laguë – St-Anaclet, sise au 280, rue de La Gare, St-Anaclet (Québec) G0K 1H0.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2020-74

2.6 Décompte progressif n° 7 – Aménagement du recouvrement temporaire de la sous-cellule 3B et construction de la cellule 4

Attendu que WSP a procédé à l'analyse du décompte progressif n° 7;

Attendu que WSP recommande de procéder au paiement selon le certificat de paiement n° 7 émis le 17 août 2020.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif portant le n° 7, au montant de 309 989,53 \$, à l'entreprise Location Excavation RSMF inc., incluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Bilan collecte des encombrants 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, dresse aux élus le bilan de la collecte des encombrants pour 2020, dans les huit municipalités membres et répond à leurs questions.

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 MMQ – Autorisation d'inspection et d'émission de rapports et de certificats

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a mandaté la firme *Services précis* pour effectuer gratuitement l'inspection de la chaudière ignitubulaire à eau chaude ainsi que trois réservoirs, situés à l'usine de traitement du lieu d'enfouissement technique de Ragueneau.

4.2 Valoris – Admissibilité aux programmes gouvernementaux d'aide financière – Traitement des eaux de lixiviation et autres travaux majeurs

La Régie appuie les démarches amorcées par l'organisme qui vise à favoriser l'admissibilité des régies aux programmes gouvernementaux d'aide financière. Les représentants de Valoris rencontreront sous peu la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest.

4.3 CNESST – Obligation d'évaluer le maintien de l'équité salariale

La directrice générale mentionne que dans le cadre de la Loi sur l'équité salariale, cette dernière oblige l'employeur à évaluer le maintien de l'équité salariale et à en afficher les résultats aux 5 ans.

4.4 Transformation des Métaux du Nord inc. – Chemin de contournement de Ragueneau

Le chemin de contournement est endommagé à plusieurs endroits. L'entreprise est la seule à entreprendre des démarches et déboursier des frais d'entretien pour le maintien du tronçon. Éventuellement, une aide financière sera nécessaire pour réparer et effectuer le nivelage du chemin. Isabelle Giasson informe les élus que la Régie contribuera à l'entretien par l'ajout de matériaux granulaires.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 15 septembre 2020, à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 15 septembre à 11 h.

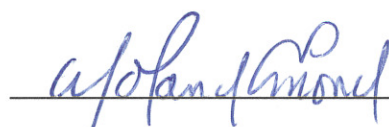
6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 Le représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes demande le délai de livraison pour les équipements John Deere. Isabelle Giasson lui mentionne que nous recevrons ces derniers rapidement, soit dans les prochaines semaines.

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 15.

Rés. 2020-75



Yoland Émond
Président



Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière